

Investissements régionaux et territoriaux au Maroc : Bilan et perspectives pour un développement équilibré

Regional and Territorial Investments in Morocco: Assessment and prospects for balanced development

Adel ABOUS, (Doctorant)

*Laboratoire De Recherche Modélisation Appliquée A L'Economie Et A La Gestion
Faculté Des Sciences Juridiques Economiques Et Sociales Ain Chock
Université Hassan II de Casablanca, Maroc*

Younes AZEKKAR, (Doctorant)

*Laboratoire de recherche Innovation, Responsabilités et Développement Durable –INREDD.
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Marrakech
Université Cadi Ayyad de Marrakech, Maroc*

Mostafa EL HACHLOUFI, (Enseignant-Chercheur)

*Laboratoire De Recherche Modélisation Appliquée A L'Economie Et A La Gestion
Faculté Des Sciences Juridiques Economiques Et Sociales Ain Chock
Université Hassan II de Casablanca, Maroc*

Khalid EL OUAFA, (Enseignant-Chercheur)

*Laboratoire de recherche Innovation, Responsabilités et Développement Durable –INREDD.
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Marrakech
Université Cadi Ayyad de Marrakech, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté Des Sciences Juridiques Economiques Et Sociales Ain Chock De Casablanca, Maroc
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	ABOUS, A., AZEKKAR, Y., EL HACHLOUFI, M., & EL OUAFA, K. (2024). Investissements régionaux et territoriaux au Maroc : Bilan et perspectives pour un développement équilibré. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 5(4), 196-209. https://doi.org/10.5281/zenodo.10939326
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: March 03, 2024

Accepted: April 08, 2024

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 5, Issue 4 (2024)

Investissements régionaux et territoriaux au Maroc : Bilan et perspectives pour un développement équilibré

Résumé

Le but fondamental de cet article est d'explorer une revue de littérature sur comment les investissements régionaux et territoriaux au Maroc présentent des résultats mitigés, avec une répartition inégale des ressources entre les différentes régions. De même, il met en lumière des défis tels que le manque de coordination et d'évaluation des projets de développement. Dans la même veine, l'article examine également les initiatives gouvernementales, comme le Programme de développement des centres ruraux émergents, visant à réduire les écarts entre les zones urbaines et rurales. Ces efforts reflètent la volonté de promouvoir un développement régional plus équilibré et durable. De même, une revue bibliométrique a été réalisée en vue d'explorer l'originalité du sujet dans le contexte marocain.

Mots clés : Régionalisation avancée, investissement territorial, centres ruraux émergents

Classification JEL : E22

Type de l'article : Article théorique

Abstract

The primary goal of this paper is to conduct an extensive systematic literature review on the disparities in regional and territorial investments in Morocco, revealing a mixed outcome characterized by an unequal distribution of resources across various regions. It also sheds light on the challenges associated with the lack of coordination and evaluation of development projects. Additionally, the paper scrutinizes government interventions, such as the Emerging Rural Centers Development Program, designed to mitigate the disparities between urban and rural areas. These initiatives underscore the commitment to fostering more equitable and sustainable regional development. Furthermore, a systematic review was undertaken to assess the novelty of the subject within the Moroccan context.

Keywords: Advanced regionalization, territorial investment, emerging rural centers

JEL Classification: E22

Paper type: Theoretical Research

1. Introduction

Depuis l'indépendance, le Maroc a choisi la voie de la décentralisation pour mieux répartir les ressources et les responsabilités entre le gouvernement central et les entités territoriales. Cette évolution a connu diverses étapes, depuis l'établissement de la première charte communale jusqu'à l'adoption de la régionalisation avancée. La décentralisation au Maroc a été marquée par des réformes organisationnelles et administratives significatives au niveau des municipalités, des provinces, des préfectures et des régions (Lahjouji et El Menzhi, 2018).

La décentralisation a été amorcée en 1959 avec la mise en place de 101 communes urbaines. En 1962, une nouvelle étape a été franchie avec l'établissement des préfectures et des provinces en tant qu'entités territoriales distinctes. Plus tard, en octobre 1996, la constitution a redéfini le statut des collectivités territoriales en les reconnaissant comme des regroupements de régions, de provinces, de préfectures et de communes, gérés démocratiquement en tant que personnes morales de droit public (Fadil, 2017).

L'aspect financier des collectivités territoriales revêt une importance capitale dans le cadre de la décentralisation, influençant la mise en œuvre des politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales à l'échelle locale (Mechrafi, 2015). Cependant, cette dimension financière a tardé à être pleinement développée dans le processus de réforme, la première loi régissant les ressources des collectivités territoriales après l'indépendance étant le Dahir du 23 juin 1960. Durant cette période, le contrôle des ressources était largement exercé par le chef de l'autorité locale, reléguant le président du conseil communal à un rôle marginal (Abibi, 2015).

1976 a marqué un tournant significatif dans la gestion des ressources locales, avec des réformes organisationnelles au sein des collectivités territoriales et la promulgation de textes légaux et réglementaires visant à encadrer les finances. Puis, en 2007, le Maroc a amorcé une phase de réformes juridiques et organisationnelles relatives aux finances locales, mettant l'accent sur la transparence, l'intégrité et la responsabilité afin d'améliorer la gestion financière des collectivités territoriales (CESE, 2019).

Depuis l'indépendance, le Maroc s'est engagé dans diverses réformes visant à instaurer la transparence, la responsabilité, la planification stratégique et la démocratie dans la gestion du secteur public. Ces réformes ont été renforcées par le lancement de la régionalisation avancée en 2015, marquant une nouvelle ère de modernisation avec l'adoption de lois organiques relatives aux collectivités territoriales. Aujourd'hui, les collectivités territoriales jouent un rôle central dans le développement économique du pays, bénéficiant d'attributions renforcées par la constitution de 2011 et le projet de régionalisation avancée. Dans un contexte mondial marqué par une crise sanitaire, le Maroc a pris des mesures pour moderniser sa stratégie de développement économique, avec le lancement de projets structurants et le renforcement des partenariats public-privé, comme souligné dans le discours royal d'octobre 2022.

Dans cette perspective, il est essentiel d'analyser les interactions entre les investissements publics et privés en tant que moteurs de l'emploi et du développement sectoriel. Bien que portant des objectifs différents, ces investissements convergent vers un but commun : stimuler l'économie nationale vers une croissance durable et continue. Ainsi, cet article vise à explorer théoriquement la relation entre l'investissement et le développement des collectivités territoriales au Maroc à l'ère de la régionalisation avancée, en fournissant une analyse théorique ainsi que des résultats d'études systématiques.

2. L'investissement territorial au Maroc

2.1. L'investissement territorial : résultats mitigés entre acquis et insuffisances

Dans le contexte de la régionalisation avancée introduite par le Maroc comme un mécanisme

de gouvernance territoriale, les collectivités territoriales, en particulier les régions, occupent une position centrale dans le développement économique, social, et culturel de leurs territoires. Ces entités territoriales sont aujourd'hui des acteurs incontournables, collaborant avec l'État, le secteur privé, et les citoyens pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des programmes de développement territorial (Ait Ouali, 2022).

Selon la loi organique relative aux régions, ces dernières sont investies de compétences spécifiques en matière de développement et d'aménagement territorial. Elles ont pour mission l'élaboration et le suivi de l'exécution du Programme de Développement Régional (PDR) ainsi que du Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire (SRAT) afin de renforcer leur attractivité territoriale. Malgré les efforts engagés par les autorités territoriales, des inégalités persistantes sont observées sur le plan social, économique et spatial, comme l'indique le dernier rapport du HCP (2020). Ce rapport met en évidence la prédominance des régions de la dorsale Tanger-El Jadida dans la contribution à la richesse nationale, représentant environ 60 % du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays. Ces régions, notamment Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima, abritent également près de 45 % de la population marocaine. En outre, la croissance soutenue du PIB par habitant se reflète dans la répartition régionale, avec six régions dépassant la moyenne nationale de 32 055 DH en 2020, dont Dakhla-Oued-Ed-Dahab, Laayoune-Sakia El Hamra, Casablanca-Settat, Guelmim-Oued Noun, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

En ce qui concerne les déficits sociaux, l'indice de déficit socio-économique montre qu'en 2017, le Maroc devait résorber près d'un quart des déficits liés à l'accès de la population à l'investissement dans les capacités humaines (éducation et santé), aux services sociaux de base et aux ressources (emplois). L'évolution de cet indice par région entre 2001 et 2017 révèle que certaines régions ont réussi à réduire le déficit socio-économique à un taux supérieur à la moyenne nationale (39,9%), notamment l'Oriental, Marrakech-Safi, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Casablanca-Settat. En revanche, d'autres régions comme Fès-Meknès, Souss-Massa, Rabat-Salé-Kénitra, Darâa-Tafilalet, Béni Mellal-Khénifra et les régions du sud ont maintenu ou réduit leur niveau de déficit socio-économique à un rythme comparable ou inférieur à la moyenne nationale.

Cependant, la faiblesse de la rentabilité de ces investissements sociaux peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment la planification territoriale et l'exécution des programmes. Afin d'améliorer cette situation, le législateur a introduit la planification stratégique à travers les lois organiques sur les collectivités territoriales. L'objectif est de concevoir des programmes de développement adaptés tout en assurant la convergence des politiques publiques à chaque niveau territorial.

Néanmoins, des lacunes persistent dans l'intégration des stratégies et des programmes sectoriels au niveau régional, ainsi que dans la définition des priorités et la localisation des projets. Les intervenants interrogés ont également souligné le manque de concertation préalable avec les partenaires concernés, l'absence d'harmonisation entre les différents plans de développement régionaux et sectoriels, ainsi que l'insuffisance des mécanismes de suivi, de monitoring et d'évaluation des programmes de développement régionaux. Ces défis nécessitent une attention particulière pour garantir l'efficacité et la rentabilité des investissements sociaux dans toutes les régions du Maroc.

En ce qui concerne la planification des Programmes de Développement Préfectoraux et Provinciaux, les personnes auditionnées soulignent le manque d'une approche systémique impliquant tous les acteurs concernés, y compris les citoyens en tant que bénéficiaires, lors de l'élaboration de ces programmes. Ces constats sont confirmés par les évaluations réalisées par la Cour des Comptes sur 30 collectivités préfectorales et provinciales pour l'année 2020 (Zahed, 2017). Les résultats indiquent principalement :

- Les programmes adoptés ne reposent pas sur une démarche participative ni sur un diagnostic précis des besoins, ce qui entrave l'identification et la hiérarchisation des priorités.
- Le manque de la centralisation dans la collecte des données statistiques et cartographiques produites par divers départements à l'échelle provinciale.
- Les préfectures/provinces ont entrepris des efforts dans certaines de leurs compétences, comme la lutte contre la pauvreté et la précarité, la gestion du transport scolaire, ainsi que la construction et la maintenance des pistes rurales. Cependant, ces initiatives restent limitées dans leur portée et leur efficacité.
- L'exécution des programmes de développement est considérée comme insuffisante en termes de résultats atteints et de leur impact sur le terrain.

En ce qui concerne la planification des Plans d'Action Communaux (PAC), les mêmes problèmes ont été soulignés par les acteurs interrogés. Les communes rencontrent des difficultés en termes d'implication de tous les acteurs concernés, d'élaboration et d'exécution des PAC (Zahed, 2017). L'évaluation réalisée par la Cour des comptes sur 206 communes confirme la persistance de plusieurs problèmes, parmi lesquels :

- L'étape de diagnostic des actions du Plan d'Action Communal (PAC) n'a pas bénéficié d'une forte implication des acteurs provinciaux (services déconcentrés, etc.) et locaux (associations et instances consultatives chargées de la mise en œuvre des principes de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre), ainsi que du citoyen bénéficiaire final des services dispensés.
- Le montage financier des PAC a été entaché de certaines lacunes, notamment la faible capacité d'autofinancement des communes pour les projets contenus dans leurs plans d'action, la difficulté de mobiliser des financements à travers les conventions établies avec leurs partenaires.
- La plupart des communes ont affiché des taux d'exécution des projets programmés relativement faibles, allant de 3% à 37%, en fonction des capacités de gestion et de la nature des communes (grandes, petites, urbaines ou rurales).
- L'adoption d'une logique des résultats n'est pas encore bien intégrée et développée pour assurer une meilleure efficacité des programmes et projets d'investissements publics, permettant ainsi d'impacter positivement le cadre de vie du citoyen.

2.2. L'investissement régional en chiffres

En 2023, une impulsion significative est accordée à l'investissement dans les secteurs sociaux afin de consolider les bases de l'État social (Harbal et Khihel, 2023). Par exemple, des efforts soutenus sont déployés pour généraliser l'enseignement préscolaire et étendre l'offre scolaire. Cela se traduit par la construction de 224 nouveaux établissements et l'extension de 2 100 salles de classe, avec un budget alloué de 2,6 milliards de dirhams. De plus, des travaux de réhabilitation des établissements scolaires et des centres de formation sont planifiés dans toutes les régions du pays, représentant un investissement de 2,5 milliards de dirhams. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, le plan d'investissement pour 2023 prévoit la poursuite des projets de construction et d'équipement d'établissements d'enseignement supérieur à l'échelle nationale, avec des réalisations telles que le Campus Universitaire d'Al-Hoceima, la Faculté de Médecine et Pharmacie de Laâyoune, et le Complexe Universitaire de Tamesna.

En réponse aux besoins croissants en matière de protection sociale, la loi de Finances 2023 prévoit également la construction et l'équipement de nouvelles Facultés de Médecine et de Pharmacie dans plusieurs villes, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre des Cités des Métiers et Compétences à travers le pays. Par ailleurs, l'investissement massif du Maroc dans les infrastructures au cours des deux dernières décennies a considérablement amélioré la compétitivité du secteur productif et stimulé une croissance durable et inclusive. Des projets

majeurs prévus pour 2023 comprennent la construction de grands barrages, la réalisation de la voie express Tiznit-Laâyoune, le développement du Port Nador West Med, ainsi que des initiatives dans le domaine de l'énergie solaire, notamment dans les régions de Drâa-Tafilalet et Laâyoune-Sakia El Hamra.

Par ailleurs, les investissements dans le secteur agricole visent à diversifier la production, à accroître la valeur ajoutée et à améliorer la qualité de vie des agriculteurs, tout en favorisant le développement économique local et régional. La poursuite du programme d'irrigation et d'aménagement de l'espace agricole, ainsi que des projets de partenariat public-privé comme le dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation à Dakhla, illustrent cet engagement. Enfin, des initiatives d'agriculture solidaire sont également prévues dans le cadre d'un investissement global de 931 millions de dirhams en 2023, réparti sur l'ensemble des régions.

Ces efforts d'investissement au niveau régional ont renforcé la résilience de l'économie nationale, comme en témoigne l'analyse de la structure régionale du PIB nominal sur la période 2001-2020. Il est essentiel de réduire les disparités régionales pour favoriser une inclusion spatiale conforme au Nouveau Modèle de Développement, qui valorise le rôle des territoires dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques. En parallèle, l'analyse de la configuration sectorielle des valeurs ajoutées régionales souligne la contribution significative de certaines régions, telles que Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kenitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima, aux trois grands secteurs d'activité.

2.3. Les facteurs territoriaux d'attractivité des investissements

Selon l'analyse de Bruno Cohen-Barcie (2003), cinq catégories de facteurs sont identifiées comme favorisant le développement de l'attrait d'un territoire : les éléments économiques, la situation géographique, les aspects humains, la dynamique culturelle et les caractéristiques urbaines.

- Les facteurs économiques :

Les éléments contribuant à la résilience d'un territoire sont multiples. En premier lieu, le tissu productif joue un rôle central, marqué par sa capacité à maintenir son activité malgré les perturbations environnementales. Pour atteindre cette résilience, une diversification suffisante de l'infrastructure industrielle est nécessaire. De plus, l'attraction d'entreprises de renom, tant au niveau national qu'international, est cruciale pour façonner une image positive du développement économique.

La compétition entre les entreprises requiert également une amélioration de leur adaptabilité et de leur flexibilité pour garantir leur pérennité. Dans cette optique, la disponibilité de services tels que les autoroutes et les télécommunications devient indispensable, renforçant ainsi la résilience globale du territoire (Chebh et Noureddine, 2022).

- La position géographique :

La situation géographique occupe une place cruciale dans l'attrait d'un territoire. La présence d'un potentiel touristique significatif joue un rôle déterminant dans l'attraction des visiteurs. Les villes situées en bord de mer (Salé, Saïdia, Agadir, Essaouira...), près des montagnes (Ifrane, Marrakech...) ou réputées pour leur climat ensoleillé (Ouarzazate, Merzouga, Zagora...) bénéficient d'avantages distincts. De plus, la disponibilité de services essentiels tels que des autoroutes, des infrastructures de communication efficaces, des moyens de transport bien développés, ainsi que d'autres types d'infrastructures, contribue à renforcer l'attrait du territoire (Annaji et al. 2021).

- Les facteurs humains :

Avant de prendre toute décision définitive concernant leur implantation, les entreprises réalisent une analyse méticuleuse de diverses variables. À cet égard, les pays d'Europe

centrale et orientale (PECO) ont attiré les entreprises européennes qui optent pour des stratégies de délocalisation, au détriment des pays du sud de la Méditerranée. Le niveau de qualification du capital humain dans cette région ressort comme l'une des principales raisons de ce transfert. De plus, la qualité des relations entre les acteurs locaux joue un rôle fondamental dans le développement de l'attractivité. La perception d'une coopération entre les parties prenantes du développement territorial envoie un signal positif, illustrant une volonté commune de collaboration pour garantir un avenir prospère au territoire. Par ailleurs, l'existence d'une identité territoriale demeure une variable significative, car la perception d'une identité locale forte et d'une volonté partagée entre les résidents de préserver les mêmes valeurs et le même destin constitue un élément d'attraction essentiel pour de nombreux investisseurs. Ces derniers accordent une importance particulière à l'existence d'un système de valeurs capable d'assurer la stabilité en éliminant les conflits sociaux majeurs, souvent perçus comme des obstacles structurels pour le territoire dans sa capacité à répondre aux exigences des entreprises (EL Hiri et EL Achabi, 2022).

- Les facteurs urbains :

Les ressources urbaines jouent un rôle déterminant dans l'attraction des travailleurs, des entrepreneurs et des cadres dirigeants. Parmi ces ressources, on peut mentionner la disponibilité de centres commerciaux, d'infrastructures de santé telles que les centres hospitaliers universitaires, des établissements d'enseignement supérieur renommés, une offre culturelle diversifiée comprenant des théâtres et des cinémas, ainsi que des centres culturels proposant des activités thématiques pour répondre aux intérêts individuels. Les équipements sportifs et les espaces de loisirs sont également des éléments essentiels.

Par ailleurs, la qualité de vie en milieu urbain demeure un facteur essentiel pour accroître l'attractivité d'un territoire. Les relations sociales, les caractéristiques architecturales, les espaces verts et les installations de loisirs sont autant de variables qui peuvent refléter l'harmonie et la convivialité d'une ville. La sécurité constitue également un aspect crucial, étant un enjeu majeur pour l'image et la perception du territoire (El Allam et Abdouni, 2021).

3. La création des centres ruraux émergents : un levier d'attractivité des investissements

Les zones rurales au Maroc comprennent plus de 33 000 villages ruraux, et elles ont bénéficié auparavant de politiques publiques spéciales, mais elles semblent encore connaître des différences très importantes en termes de niveaux de développement. Il est faible dans la fourniture d'installations, de services et d'investissements publics afin d'assurer le bien-être des citoyens et de déclencher un dynamisme économique global et durable au profit des jeunes et des femmes (Ouhajou, 2021)

Dans ce contexte, de nombreux programmes de développement ont été lancés au niveau de certains de ces centres ruraux, appelés centres ruraux émergents. Parmi eux, le programme national de développement des centres ruraux émergents, qui s'est étendu pour la période 2017 à 2022. Ce programme fait suite à une étude menée par le ministère de la Préparation du territoire en 2017, qui a permis d'identifier 542 centres ruraux émergents, représentant 60% de la population rurale, et 77 autres centres inclus dans le programme prioritaire. L'objectif du programme était de contribuer à réduire les déséquilibres et les disparités sociales et spatiales entre les villes et les zones rurales. Les objectifs principaux du Programme national de développement des centres ruraux émergents étaient les suivants :

- Réduire le fardeau de l'exode rural actuellement supporté par les grandes villes et les villes moyennes

- Réguler le développement territorial en se concentrant sur ces centres et en envisageant leur développement sur la base de critères socio-économiques et environnementaux ;
- Réhabiliter l'économie rurale en diversifiant ses activités semi-agricoles ;
- Orienter les investissements publics alloués à ces centres et améliorer l'utilisation des ressources disponibles tout en œuvrant à encourager les investissements privés ;
- Améliorer les conditions de vie de la population rurale en répondant aux besoins au niveau du logement, des services sociaux, de santé, récréative et éducative, en renforçant les compétences et la formation professionnelle (Iraki, 2018).

Dans ce contexte, Si nous abordons la question de l'investissement, il est important de souligner que les conseils régionaux et provinciaux du Maroc ont joué un rôle majeur dans l'investissement dans les centres ruraux émergents, l'État marocain considérant que le développement de ces centres s'inscrit dans le cadre de la régionalisation avancée, une stratégie visant à répartir les investissements du centre vers les régions et les provinces. À travers des programmes de développement, ces investissements ont cherché à structurer la relation entre les zones urbaines et rurales, en améliorant le paysage urbain, en organisant et en réunissant activités et services publics, et en renforçant l'attractivité des zones rurales voisines (Guati et al. 2023).

Selon Lalla Latifa Alaoui et al. (2021), le développement rural se divise en cinq étapes : reconnaissance du potentiel humain et local, implication de toutes les parties prenantes concernées, intervention à plusieurs niveaux, évaluation critique des actions et diffusion de la recherche. Ces principes reposent sur la concertation, la coordination et l'efficacité dans l'utilisation des ressources financières.

Par ailleurs, selon une étude réalisée par Amel Benredjem, le taux d'urbanisation est passé de 55,1 % à 60,3 % dans les dernières années, en raison de l'accroissement naturel, de l'exode rural et de la création de nouveaux centres urbains. Cependant, l'étude conclut que les investissements sont largement concentrés dans les centres proches de Casablanca et de Rabat, car ils constituent le cœur économique du Maroc, ce qui laisse de nombreuses zones rurales marginalisées et éloignées des centres économiques (Mazouz et al. 2022)

Puisque le gouvernement met l'accent sur le rôle des conseils régionaux et régionaux dans le développement de ces centres ruraux, il n'y a pas de mal à évoquer quelques efforts au niveau national. Dans ce sens, une étude menée par Al-Mokhtari Souad et al. (2021) indique que le conseil régional de la ville d'El Jadida a réalisé de nombreux projets d'investissement dans les deux centres ruraux de Moulay Abdallah, Ouled Fraj, Wilaya, région de Casablanca-Settat. Ces projets comprenaient la construction de centres commerciaux, le pavage de chaussées, l'implantation de centres de conversion électrique, l'entretien de l'éclairage public avec un coût total plus de 18 millions de dirhams. Aussi, au niveau de la région de Beni Mellal-Khénifra, plus de 650 millions de dirhams ont été investis au cours de la période 2017-2021 à travers le programme de réhabilitation des centres ruraux. Ce programme a ciblé 119 collectivités territoriales rurales, réparties entre Azilal (42 collectivités), Khouribga (26), Khenifra (20), Beni Mellal (18) et Al-Faqih Ben Saleh (13). L'objectif était de créer des zones à équiper progressivement, de restructurer les quartiers sous-équipés et de réhabiliter les centres communautaires territoriaux, en plus de finaliser les travaux de préparation des routes et de certains équipements publics (EL Hamdaoui et Ftouh, 2023). Aussi, dans la région Agadir-Souss-Massa, une contribution financière de 245 millions de dirhams a été allouée à la réhabilitation des collectivités territoriales dans les zones rurales. L'objectif était de stimuler le développement régional, en mettant l'accent sur la réhabilitation des centres territoriaux en milieu rural, afin qu'ils puissent remplir leur rôle de développement, notamment dans le domaine de la préparation des sols (Bengrich et al. 2023)

Ces investissements démontrent l'engagement de toutes les régions et provinces du Maroc dans la dynamique de développement des centres ruraux émergents. Les autorités locales ont

pleinement conscience du rôle vital de ces centres dans le développement aux niveaux local, régional et national (Jiraoui, 2020)

Finalement, le programme de développement des centres ruraux entre dans sa troisième phase, avec un accent particulier sur 12 centres répartis dans les 12 régions du Maroc. Ces centres comprennent Oulmès, Bir Gandouz, Akhfennir, Mireleft, Tissint, Bzou, Ouled Said, Tendirara, Sid El Mokhtar, Zoumi, Tazarine et Ain Aicha. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle étape de la politique d'aménagement du territoire et de développement territorial initiée par le ministère compétent. L'objectif principal est de combler les écarts entre les zones urbaines et rurales en créant des territoires intégrés, compétitifs et durables (Shimamura et al. 2023)

Cette nouvelle stratégie vise à développer une perspective prospective basée sur les caractéristiques socio-économiques, environnementales et géographiques de chaque centre et engage la population dans l'élaboration d'une vision commune et la définition d'objectifs de développement propres à chaque territoire.

4. Étude bibliométrique

Lors de la réalisation de cette revue de littérature, nous avons suivi une étude bibliométrique visant à exploiter les relations entre des chercheurs de premier plan spécialisés dans des domaines émergents tels que la croissance économique et son impact sur l'évolution des investissements pour encourager les collectivités territoriales. De plus, cette approche vise à explorer les liens entre ces chercheurs et les mots-clés ou les idées qui sont au centre de leurs travaux. Cette approche nous permet non seulement d'identifier les impacts urbains dans le domaine des collectivités territoriales, mais également de mettre en évidence les concepts et thèmes émergents qui façonnent la recherche actuelle et guident les travaux futurs dans ce domaine spécifique.

La représentation visuelle des réseaux spatialisés facilite la compréhension, élaborée grâce au logiciel gratuit « VOSviewer », optimisant ainsi la visualisation des résultats et l'interprétation des dynamiques complexes entre les acteurs clés, offrant ainsi une vision holistique des tendances et des interconnexions dans le paysage de la recherche.

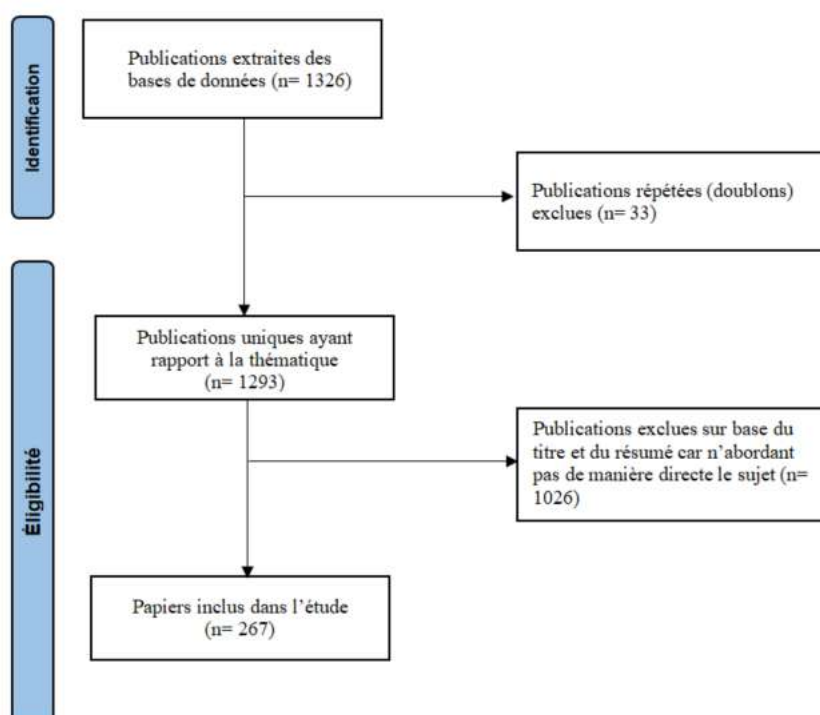
4.1. Scripts de recherche sur Scopus

Le script que nous avons utilisé pour faire notre analyse bibliométrique (ci-dessous), contient les mots-clés spécifiques sélectionnés en fonction de notre sujet de recherche et de notre problématique. Le script cible les publications liées aux communautés territoriales et à l'investissement, avec une restriction aux années de publication entre 2002 et 2024. De plus, les articles sont limités aux domaines pertinents tels que les sciences sociales, l'économie, l'environnement, les affaires, l'ingénierie, l'informatique, les arts, les sciences de la Terre, la prise de décision et les mathématiques.

```
TITLE-ABS-KEY (communities AND territorial AND investment ) AND PUBYEAR  
> 2002 AND PUBYEAR < 2024 AND ( LIMIT-TO ( SUBJAREA , "SOCI" ) OR  
LIMIT- TO ( SUBJAREA , "ECON" ) OR LIMIT-TO ( SUBJAREA , "ENVI" ) OR  
LIMIT-TO (SUBJAREA , "BUSI" ) OR LIMIT-TO ( SUBJAREA , "ENGI" ) OR  
LIMIT- TO (SUBJAREA , "COMP" ) OR LIMIT-TO ( SUBJAREA , "ARTS" ) OR  
LIMIT-TO (SUBJAREA , "EART" ) OR LIMIT-TO ( SUBJAREA , "DECI" ) OR  
LIMIT-TO (SUBJAREA , "MATE" ) )
```

En appliquant ces conditions, Le protocole de recherche peut être représenté comme suit :

Figure 1: Évolution des publications

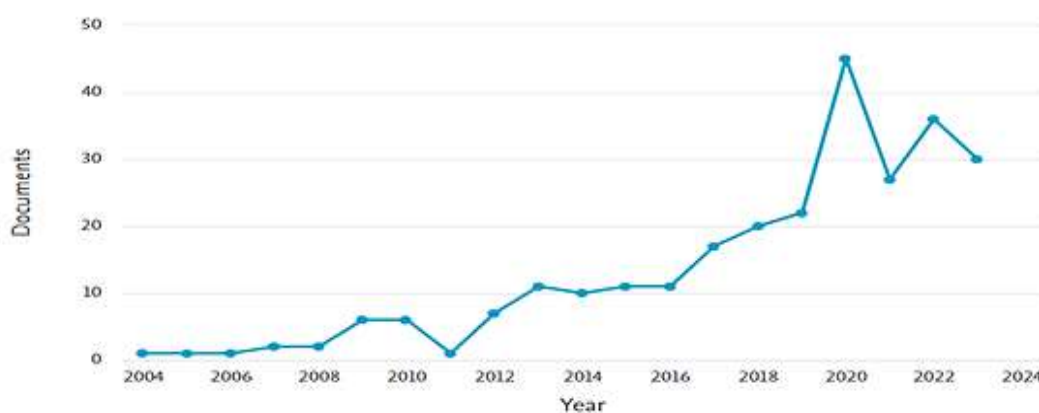


Source : Auteurs

4.2. Évolution des publications

Après le lancement du script et le téléchargement des publications, la Figure 2 illustre l'évolution des articles sur une période de 20 ans, totalisant 267 publications dans notre domaine de recherche. Notamment, la majorité de ces articles ont été publiés au cours des dernières années, témoignant de l'importance croissante de notre sujet et de l'intérêt grandissant des chercheurs au fil du temps. Cette concentration d'articles récents suggère que notre domaine d'étude suscite un intérêt accru et attire de plus en plus l'attention de la communauté académique, renforçant ainsi la pertinence de notre recherche.

Figure 2: Évolution des publications



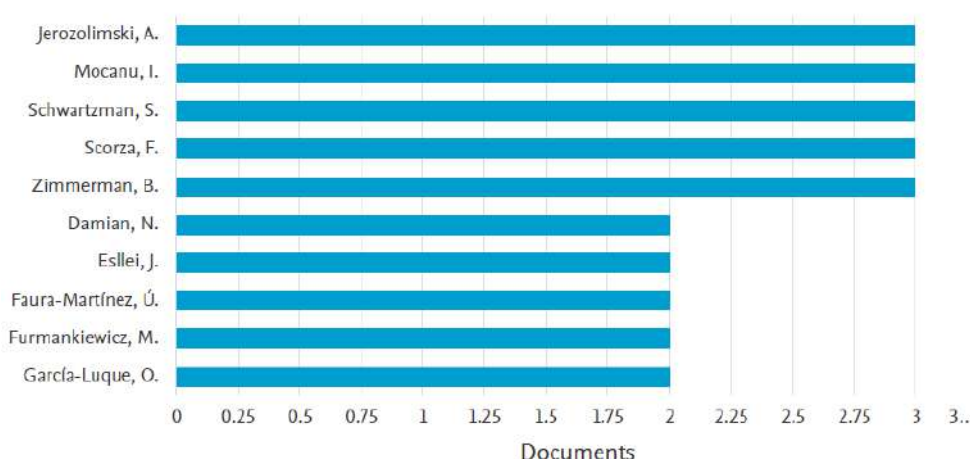
Source : Auteurs

4.3. Les auteurs les plus cités dans le domaine

Dans cette phase, nous avons identifié les 10 chercheurs les plus fréquents dans le domaine

des collectivités territoriales, en tenant compte de l'impact de leurs citations. Selon la figure 3, nous pouvons observer les publications les plus citées, en prenant en considération la typologie de la revue, l'année de publication et les disciplines associées à la source. Les chercheurs les plus influents sont Jerozolimski et Mocanu, avec un nombre important de publications, soit 3 et 2 respectivement. De plus, d'autres chercheurs tels que Schartzman, Scorza et Zimmerman ont également apporté une contribution significative et intéressante à ce domaine de recherche.

Figure 3: Les auteurs les plus cités dans le domaine

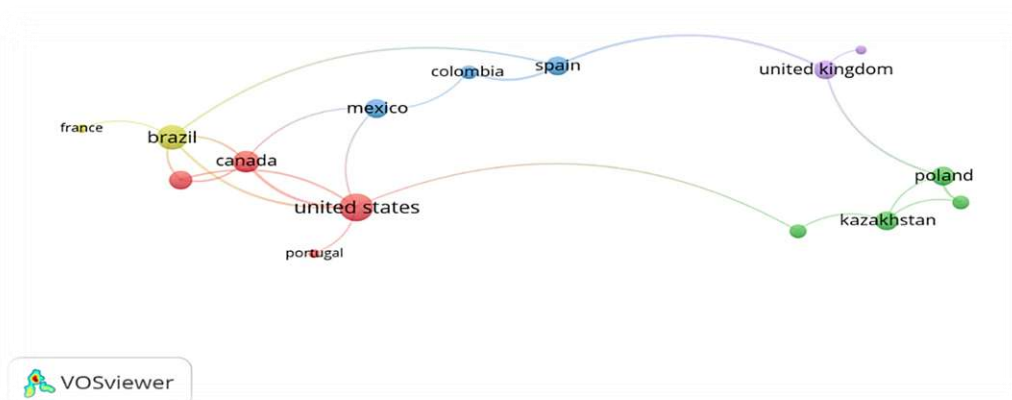


Source : Auteurs

4.4. Localisation et affiliation des auteurs

La figure 4 présente la répartition géographique des articles publiés sur les collectivités territoriales et les investissements au niveau mondial. Cette visualisation nous donne un aperçu des pays les plus productifs qui contribuent à l'avancement de la recherche sur ce sujet central. Les résultats de l'analyse des statistiques de géolocalisation indiquent que le plus grand nombre de publications provient des États-Unis, suivis du Royaume-Uni. Cela suggère que ces pays jouent un rôle clé dans le développement de la recherche dans ce domaine.

Figure 4: Localisation et affiliation des auteurs



Source : Auteurs

4.5. Fréquence des mots-clés

La Figure 4 présente la fréquence des occurrences des mots-clés utilisés dans notre recherche

programme des centres ruraux émergents, dénote d'une volonté politique de réduire les disparités sociales et spatiales tout en favorisant une croissance économique équilibrée à travers le pays. Ainsi, cette étude souligne l'efficacité des politiques de développement territorial et met en lumière le potentiel des initiatives locales et nationales pour créer des territoires compétitifs, durables et inclusifs, répondant ainsi aux défis contemporains de développement socio-économique.

Références

- (1) Abibi, J. (2015) « les collectivités territoriales au Maroc à la lumière de la constitution de 2011»
- (2) Ait Ouali, M. (2022). Régionalisation avancée : quels apports pour l'autonomie financière régionale ? Cas de la région Fès-Meknès. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(4-3), 573-586.
- (3) Amajid, G., Souaf, M., El Wazani, Y. (2016). Territorial marketing and its effects on Development, approach from the literature. *Revue Marocaine de recherche en management et marketing*, 1(13).
- (4) Annaji, H., Zahouani, C., & Ouzzani, A. (2021). Effects and interaction between FDI, human capital and economic growth: literature review: Effets et interaction entre IDE, Capital humain et Croissance économique: Revue de littérature. *African Scientific Journal*, 3(8), 126-126.
- (5) EL Hamdaoui, E. Ftouh, M. "Les réseaux sociaux comme principal levier communicationnel et vecteur transformationnel de la force de vente des coopératives: cas des coopératives de la région Béni Mellal-Khénifra," *Int. J. Account. Finance Audit. Manag. Econ.*, vol. 4, no. 6-2, pp. 1-20, 2023.
- (6) Bassrih, M., Akrich, S. (2017). La contribution de l'audit interne à la gouvernance des collectivités territoriales. *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit*, N°1, p.61-79.
- (7) Chebh, I., Nouredine, A. (2022). Attractivité des investissements directs étrangers et croissance économique : cas du Maroc. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(2-2), 155-178.
- (8) Commission Spéciale sur le Nouveau Modèle de Développement (2022). « Nouveau Modèle de Développement à l'horizon 2030 ».
- (9) EL Hiri, A., EL Achabi, M. (2022). Capital humain, développement des compétences et investissements directs étrangers au Maroc : un essai d'analyse empirique. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(4-1), 191-209.
- (10) Fadil, A. (2017), « Lexique des collectivités territoriales », imprimerie Najah Al jadida (CTP) Casablanca. 1 ère édition.
- (11) Harbal, A., Khihel, F. (2023). Impacts des Interactions entre investissements publics et investissements privés sur l'amélioration du climat des affaires au Maroc. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 4(2-1), 107-121.
- (12) IRAKI, "LE (S) TERRITOIRE (S)» À TRAVERS L'EXPÉRIENCE MAROCAINE".
- (13) Ouddida, J., Alaoui, L. "Développement économique et ruralité au Maroc: Réflexion théorique et vicissitudes," *Int. J. Account. Finance Audit. Manag. Econ.*, vol. 2, no. 5, pp. 198-209, 2021.
- (14) La constitution du Royaume du Maroc 2011
- (15) Lahjouji, K., El Menzhi, K. (2018). Le Nouveau Management Public au Maroc, quels apports.

- (16) Lemgadar, A., Lakrari, Y. (2023). Le fait régional et la tendance à la régionalisation : Quels enseignements pour le modèle marocain ? *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 4(2-1), 338-358.
- (17) Ouhajou, L. "Le développement rural au Maroc en recherche de spécialistes dans un contexte de régionalisation et de mise en place de schémas participatifs: L'émergence de nouvelles formations et de nouveaux métiers," *Pour*, vol. 240, no. 2-3, pp. 445-452, 2021.
- (18) Jiraoui, A., EL Graini, M. (2020). "La contribution de la régionalisation avancée au Maroc au développement durable des collectivités territoriales," *Rev. Int. Sci. Gest.*, vol. 3, no. 2, 2020.
- (19) Maname, F. Z., Bencheikh, E. A. (2022). Le management territorial au Maroc, entre l'administratif et le politique. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(6-1), 182-197.
- (20) Mazouz, M., Mastere, M., Ajjoul, S., El Fellah, B. (2022). "Le cycle de vie urbain et dynamiques de counter-urbanisation dans un contexte nord-africain: cas du Maroc," *Territ. En Mouv. Rev. Géographie Aménage. Territ. Mov. J. Geogr. Plan.*
- (21) Bengrich, M., Elghadouia, M., Abdou, S. (2023). "Excès de confiance et investissement innovant des pme de la region souss massa: une modelisation par les equations structurelles," *finance finance int.*, vol. 1, no. 26, 23-37.
- (22) Nebie, E., Tbitbi, E. (2021). Le défi de la performance dans la gouvernance des collectivités territoriales au Maroc : Enjeux et perspectives. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 2(4), 286-301.
- (23) Rapport CESE. 2019
- (24) Rapport de la cour des comptes. 2020
- (25) Rapport HCP. 2020
- (26) Rapport OCDE. 2020
- (27) Guati, R., Kehel, M., EL Bakkali, H. (2022). "Les déterminants de la croissance régionale au Maroc: évidence sur données de panel,"
- (28) Yahyaoui Y., Senoussi S.A., (2014), impact de la globalisation sur la régionalisation approche analytique, *ALMANHAL*, Vol. 3, pp.171-185.
- (29) Shimamura Y., Shimizutani S E. Yamada, H. Yamada, "On the inclusiveness of rural road improvement: Evidence from Morocco," *Rev. Dev. Econ.*, 2023.